



Secrétariat général

PG0134F1a

Bruxelles, le 25 juillet 2006.

SITUATION DES RATIFICATIONS ET ADHESIONS

(au 1^{er} juillet 2006)

Convention douanière sur les carnets ECS
pour échantillons commerciaux

Entrée en vigueur le 3 octobre 1957

PARTIE CONTRACTANTE	Date de signature sous réserve de ratification (1956-03-01/09-30)	Date de dépôt des instruments de ratification ou d'adhésion
HAITI	-	1958-01-31

Lors de ses 47^{ème}/48^{ème} sessions (juin 1976), le Conseil a recommandé aux Parties contractantes à cette Convention de la dénoncer étant donné qu'elle fait double emploi avec la Convention ATA. A ce jour, 21 pays ont déposé leurs instruments de dénonciation de la Convention ECS qui, de ce fait, ne compte plus qu'une Partie contractante.

Par souci d'économie, les documents font l'objet d'un tirage limité. Les délégués sont priés d'apporter leurs exemplaires aux réunions et de s'abstenir d'en demander d'autres.

« Copyright © 2006 Organisation mondiale des douanes. Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays. Toute demande concernant la traduction, la reproduction ou l'adaptation du présent document doit être adressée à copyright@wcoomd.org ».